



ARGENT & PLACEMENTS

ÉPARGNE

Les pistes pour booster son assurance-vie

Le rendement des fonds en euros devrait continuer de s'étioler. Mais s'ils disposent d'un contrat multisupports, les épargnants peuvent augmenter ses performances

U n maigre 2,5 %. C'est ce que devraient rapporter, en moyenne, les fonds en euros d'assurance-vie en 2014. Certes, c'est toujours mieux que l'inflation, et ce chiffre cache d'importants écarts : en 2013, les meilleurs produits affichaient 3,5 %, les moins bons 2 %. Pour autant, mieux vaut ne pas se bercer d'illusions. « *Tant que les taux ne remontent pas, les rémunérations des fonds garantis pourraient baisser de 0,4 point par an* », prévient Stéphane Dessirier, directeur général de Mutuelle d'assurances du corps de santé français (MACSF), qui figure depuis des années sur les podiums des fonds les plus performants.

Pis, le gouverneur de la Banque de France, Christian Noyer, a même indiqué qu'il allait demander aux assureurs de baisser de façon importante le taux de rémunération des assurances-vie. Pourquoi une telle déclaration ? Actuellement, les compagnies investissent dans des obligations qui ne rapportent plus rien ou presque, et plombent donc leur rendement futur. En cas de remontée des taux d'intérêt, les particuliers pourraient se détourner de l'assurance-vie pour se positionner sur d'autres placements. Les assureurs seraient alors obligés de vendre leurs obligations à perte pour faire face aux demandes de rachat des épargnants.

Si ce scénario ne fait pas l'unanimité, la sortie de Christian Noyer est clairement un signal négatif de plus qui doit inciter les particuliers à se pencher sérieusement sur leurs contrats. Pour ceux disposant d'un horizon d'investissement suffisant et qui cherchent à gagner plus – quitte, parfois, à prendre des risques – il est grand temps d'explorer d'autres pis-

tes. Une condition préalable : disposer d'un contrat multisupports.

Jouer la carte de l'immobilier Si les fonds en euros classiques investissent principalement en obligations, d'autres misent dans l'immobilier, tout en offrant la même sécurité. Et cela leur réussit plutôt bien : *Sérénipierre*, de *Primonial*, a ainsi gagné 4,15 % en 2013, et son assureur se montre confiant pour l'avenir, car il investit principalement dans l'immobilier de bureau, plus rentable aujourd'hui que l'habitation.

Reste que ces produits sont rares, souvent proposés dans des contrats chargés en frais, et ils sont réservés aux épargnants qui acceptent de prendre des risques sur au moins un quart de leur capital. Un cas à part : le fonds de Boursorama (3,6 % l'an dernier), ouvert à tous et sans condition. Mais attention, le taux de ces produits devrait lui aussi diminuer, le rendement de la pierre tendant à s'effriter.

Le compromis des fonds dynamiques

Ces fonds en euros de nouvelle génération, surtout présents dans l'univers de la gestion de patrimoine et sur Internet, offrent un compromis idéal : tout en garantissant le capital investi, ils diversifient leurs investissements – principalement vers les actions – et sont donc susceptibles de dégager de bonnes performances quand la Bourse est bien orientée. En 2013, celui d'AG2R La Mondiale a ainsi rapporté 4,75 %, net de frais.

Les performances des fonds dynamiques sont cependant irrégulières : lorsque les actions sont en berne, ils peuvent n'offrir aucun rendement durant une année, ou servir moins de 1 %, comme ce





fut le cas en 2011, et comme cela pourrait

l'être encore en 2014. Gare aussi aux frais d'entrée, qui sont élevés: 4,5 % en moyenne.

Éviter les « euro-croissance » Ces nouveaux fonds en euros commencent tout juste à apparaître sur le marché et devraient se généraliser. Leur fonctionnement, très complexe – ils offrent une garantie sur le capital investi après un délai d'au moins huit ans –, permet aux assureurs de diversifier leurs placements. Ils devraient donc rapporter plus qu'un fonds en euros classique. « *C'est une bonne idée pour un investissement à long terme* », estime Sonia Fendler, directrice de l'épargne patrimoniale chez Generali. Mais dans les conditions actuelles de marché, la plupart des professionnels se montrent prudents en évoquant un gain supplémentaire de 0,5 % par an par rapport à un fonds classique. Une performance limitée vu le risque pris, car le capital n'est pas garanti en cas de sortie durant les huit premières années.

Certains fonds en euros investissent dans l'immobilier, plutôt que dans les obligations

Diversifier son contrat Pour doper les rendements d'un contrat sans sacrifier la sécurité, les professionnels préconisent de placer une partie de l'épargne dans le fonds en euros, et une autre dans des compartiments risqués. En consacrant par exemple 80 % de son pécule à un fonds en euros et 20 % à un support composé d'actions. L'investisseur a la quasi-certitude de

recupérer sa mise après huit à dix ans, grâce aux intérêts du seul fonds en euros. La part de diversification, elle, fait office de bonus : si les marchés progressent, le gain sera au rendez-vous, s'ils ont fortement baissé, le capital devrait être sauf. En outre, l'épargne investie dans le compartiment en euros reste toujours disponible.

La plupart des contrats d'assurance-vie offrent de multiples options pour cette diversification, soit au travers de supports purs (en actions, par exemple), soit par des fonds gérés, selon un niveau de risque déterminé, ou avec une gestion flexible. Bon nombre d'assureurs proposent d'ailleurs aujourd'hui des mécanismes pour accompagner l'épargnant, faisant ainsi de la diversification un jeu d'enfant.

Une dose de SCPI Quitte à diversifier son contrat, pourquoi ne pas y placer un peu d'immobilier ? Dans la famille des « unités de compte », c'est-à-dire des compartiments d'investissement sans garantie (Bourse, obligations...), les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI), qui permettent d'investir dans des biens tangibles (bureaux, entrepôts, commerces...), ont la cote. Il faut dire que leur rendement atteint 5 %, même si « nous assistons à une renégociation générale des loyers qui devrait peser sur la rentabilité », prévient M. Dessier.

La piste sinueuse des fonds à formule

Un capital garanti ou protégé après quelques années, une participation aux hausses de la Bourse ou d'un panier d'actions : les fonds à formule font le bonheur des réseaux financiers et des assureurs.

Portés par la hausse des indices, ils affichent des résultats séduisants « *et permettent de dynamiser l'épargne à petit prix et sans prise de risque* », estime Didier Brochard, directeur général de l'association Asac Fapes. Ils n'en restent pas moins de véritables usines à gaz, leur performance étant conditionnée à la réalisation d'un objectif, en général une progression des marchés boursiers. Mieux vaut avoir bien compris leur fonctionnement avant d'y succomber. ■

ERIC LEROUX

